

Chère légionnaire, cher légionnaire, chère amie, cher ami,

Le cocktail annuel de la section Béarn-Soule de la Société des membres de la Légion d'honneur, dont vous êtes sociétaire, se tiendra le jeudi 8 décembre prochain, à 19h, au château de FRANQUEVILLE, chemin Henri IV, 64320 BIZANOS, sous la présidence de messieurs le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, le Maire de Pau, le Général DMD 64 et le Président du Conseil Départemental.

Ce rendez-vous annuel est l'occasion de nous retrouver dans la convivialité et de recevoir de nombreux représentants civils et militaires, ainsi que de nouveaux membres de l'Ordre ou arrivants sociétaires. C'est aussi l'occasion de faire connaître les actions menées et d'envisager l'année à venir.

Vous êtes cordialement invité(e) avec votre conjoint(e) à participer à ce moment convivial et amical.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation au cocktail (30 euros par personne) par courriel, avant le jeudi 1^{er} décembre, à notre trésorier, selon les modalités indiquées dans le bulletin-réponse ci-dessous.

En attendant de partager le plaisir de vous recevoir, je vous prie de croire, chères et chers sociétaires, à l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Jean-François DELBOS

BULLETIN-REPONSE POUR LE COCKTAIL DU 8 DECEMBRE 2022

à adresser <u>avant le 1^{er} décembre 2022</u> à JACQUES ANGLADE – 26 AVENUE DES LAURIERS – 64000 PAU

(jacques.anglade65@gmail.com)

NOM :Prénom :	
	ompagné(e) de personnes, soit 30€ x = ordre de " <u>SEMLH Section Béarn-Soule</u> "
- Ne participera pas	
- Effectue une contributio	n volontaire à l'activité de la section d'un montant de
- Effectue un don bénéficia Rayer la ou les mentions inutil	nt d'une réduction fiscale au profit de la SMLH de€
Date :	Signature:

Notas:

- Merci de confirmer avant le 1^{er} décembre par mail votre présence ou non à cette soirée, nous avons besoin de connaître au préalable, pour la bonne organisation de la soirée, le nombre de participants.
- Si vous ne disposez pas d'un scan pour renvoyer par mail, en pièce jointe, le bulletin rempli, vous pouvez indiquer par simple mail au trésorier votre présence et envoyer ensuite, par courrier postal, le bulletin tiré sur papier, en même temps que votre chèque (prise en compte de l'inscription à réception du chèque).
- Au dos de votre chèque, indiquez vos nom et prénom et le nombre de personnes, ainsi que, le cas échéant, la contribution volontaire ou le don compris dans le total.